

Nom de la filière : Tourisme Associatif à Vocation Sociale

Descriptif des activités constituant la filière :

Les acteurs du Tourisme Associatif à Vocation Sociale sont :

- ✓ Des gestionnaires d'équipements : centres et villages de vacances, maisons familiales...
- ✓ Des organisateurs de séjours et voyages pour divers publics

Convention collective filière : Tourisme Social et Familial - TSF (N°3151) et Animation (N°3246)

OPCA de la filière : Uniformation

Liste des métiers de la filière, potentiellement éligibles aux Emplois d'Avenir :

- ✓ Secrétariat – accueil
- ✓ Animation
- ✓ Agent de restauration (plonge, service, cuisine)
- ✓ Entretien – maintenance (ménage, espaces verts, petits travaux)

Liste des diplômes pour exercer ces métiers :

- ✓ Secrétariat – accueil : BEP/CAP/Bac pro secrétariat ; BTS Tourisme AGTL...
- ✓ Animation : BAFA, BP JEPS et autres diplômes spécialisés...
- ✓ Agent de restauration (plonge, service, cuisine) : BEP/CAP cuisine, BTS Hôtellerie-restauration...
- ✓ Entretien – maintenance (ménage, espaces verts, petits travaux) : BEP/Bac Pro paysagiste, BEP/
- ✓ Bac Pro Hygiène propreté...

Simulation du reste à charge :

	SMIC	Convention Collective Animation		
		Groupe A	Groupe B	Groupe C
Rémunération brute mensuelle – au 1er janvier 2013 :	1 430 €	1 450 €	1 510 €	1 658 €
Coût salarial employeur avec cotisations patronales	2 061 €	2 099 €	2 187 €	2 399 €
Coût salarial employeur diminué des exonérations	1 623 €	1 662 €	1 750 €	1 962 €
Montant de l'aide à l'employeur (75 % du SMIC mensuel)	1 073 €	1 073 €	1 073 €	1 073 €
Reste à charge pour l'employeur	550 €	589 €	678 €	889 €

Les simulations présentées sont un exemple sur une catégorie de poste (à 35h sans ancienneté) : au smic et la convention Animation. Le coût restant à la charge de l'employeur dépend du poste et du niveau de salaire mentionnés dans la convention collective.

Fiche définie en partenariat avec : Union Nationale des Associations de Tourisme en Provence Alpes Côte d'Azur (UNAT PACA)